

CoPILOT, expérimentation d'une démarche de conseil individualisé en mobilité



La question de la mobilité à l'Université Catholique de Lille remonte à la création de l'IDDR (Institut du Développement Durable et Responsable) en 2006. Ce dispositif transversal réalise le plan de déplacements de l'Université, premier PDE universitaire réalisé en France avec plus de 30 mesures en faveur des modes alternatifs à la voiture individuelle. En 2009, l'évaluation du plan de déplacements de l'Université permet de constater le report modal de 25%.

En 2016, une nouvelle action mobilité « **CoPILOT** » est menée à l'Université grâce au financement de l'ADEME. Cette démarche expérimentale de conseil individualisé vise à connaître les pratiques de mobilité des salariés et les freins à l'utilisation des modes de transport doux pour les déplacements domicile-travail mais également à encourager les salariés à tester d'autres modes de transport que la voiture individuelle.

Pour les accompagner, quatre copilotes sont à leur disposition pour un bilan mobilité, coups de pouce, conseils personnalisés et mise à disposition de matériel (vélos, trottinette, abonnement transports en commun...).

En un an, 150 salariés ont été reçus en entretien et 55 salariés ont ainsi testé pendant 2 semaines un mode de transport autre que la voiture individuelle.



Principaux résultats

- > 150 entretiens réalisés > 55 testeurs
- > Variété des modes testés : vélo personnel, pliant, électrique, V'Lille, trottinette électrique, triporteur, bus, métro, tramway, train, covoiturage, marche à pied...

Après 6 mois :

- > 30% des testeurs continuent d'utiliser régulièrement le ou les modes testés. 34% des testeurs continuent d'utiliser ponctuellement le ou les modes testés.
- > 8% des testeurs déclarent qu'ils n'auraient jamais fait évoluer leurs pratiques de mobilité sans CoPILOT.
- > 22% des testeurs indiquent que CoPILOT les a aidés à passer le cap pour faire changer leurs pratiques de mobilité.
- > Suite au test, seuls 8% des testeurs estiment que la voiture reste le meilleur mode de transport pour leurs déplacements en général.

ACTIONS en cours...

- > Permanences mobilité.
- > Flotte de vélos et trottinettes (électriques ou non), cartes V'Lille à disposition des salariés...
- > Véhicules électriques et hybrides de service & installation de bornes de recharge.

... et à l'étude

- > Centres de télétravail.
- > Covoiturage dynamique.

Avec l'engagement de l'Université dans la Troisième Révolution Industrielle et sa propre déclinaison d'actions pour mener à bien la transition énergétique, la mobilité électrique prend depuis quelques années une place importante sur le campus : bornes de recharge de véhicules électriques alimentées par la centrale photovoltaïque du bâtiment du RIZOMM, véhicules électriques de service, flotte de vélos et trottinettes (électriques ou non) à disposition des salariés...

CONTACT :

Aurélie MONTIGNY
aurelie.montigny@univ-catholille.fr
03 59 31 50 76

60 boulevard Vauban CS40109
59016 LILLE CEDEX